



FIG. 144. — DENTELLE HONITON.

Travail exécuté aux fuseaux.

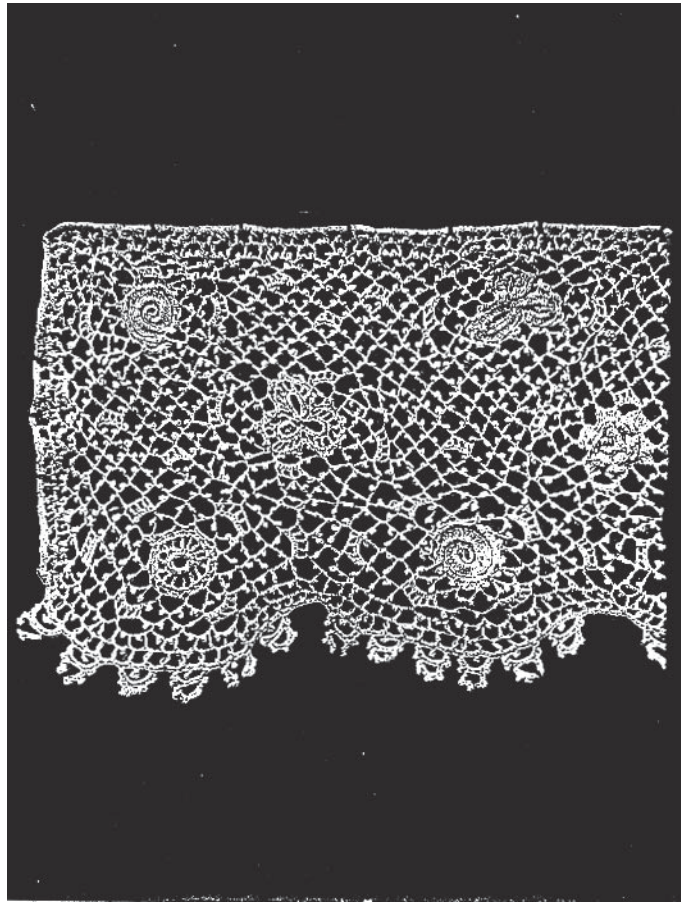


FIG. 145. — POINT D'IRLANDE FIN  
Exécuté au crochet.



FIG. 146. — POINT D'IRLANDE GROS, A RELIEFS  
Exécuté au crochet.

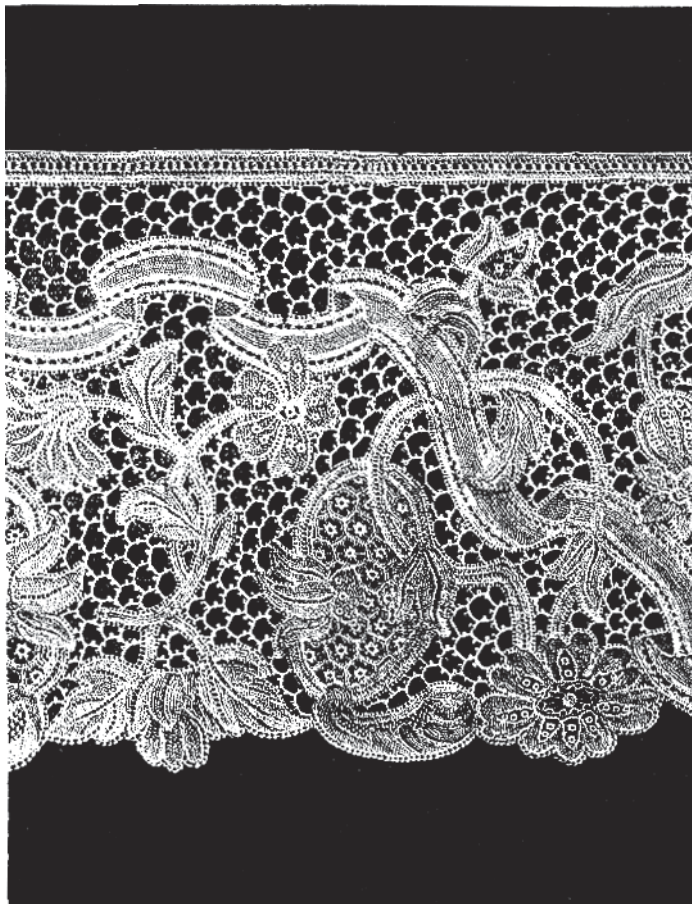


FIG. 147. — DENTELLE A L'AIGUILLE.

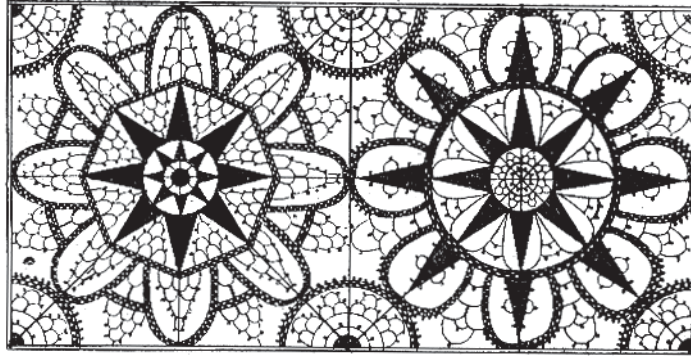


FIG. 148. — Dentelle allemande. (xvii<sup>e</sup> siècle.)

DENTELLES ESPAGNOLES, ALLEMANDES, AUTRICHIENNES,  
SUÉDOISES ET RUSSES. — DENTELLES DU PARAGUAY.

En dehors des grands centres de production comme l'Italie, la Belgique, la France, on fait encore des dentelles dans différents pays.

L'Espagne a fabriqué aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles quelques dentelles à l'aiguille comme celles de Venise : elle a produit aussi des broderies sur filet et des dentelles d'or et d'argent. Au xix<sup>e</sup> siècle on y voit fabriquer une assez grande quantité de dentelles de Blonde, mais cette dernière fabrication, peu favorisée actuellement par la mode, tend à disparaître.

L'Allemagne fait des guipures analogues à celles du Puy et un peu de point à l'aiguille ressemblant au point de Bruxelles.

En Autriche, des efforts très considérables sont faits pour réorganiser la fabrication des dentelles aux fuseaux

et à l'aiguille. Sous la protection du gouvernement une classe modèle de dentelle a été organisée à l'École impériale et royale des Arts décoratifs de Vienne où quelques bonnes ouvrières sont formées.

De nombreux comités de dames patronnent en Russie la fabrication des dentelles aux fuseaux dans le but d'occuper les femmes pendant l'hiver; ces dentelles qui, comme fabrication ressemblent à celles du Puy, sont très caractérisées par des dessins réguliers et serpentins; exécutées en blanc et en camaïeux, elles servent plutôt à l'ameublement qu'à la toilette.

La Suède enfin occupe un assez grand nombre d'ouvrières aux fuseaux faisant de petites dentelles destinées à orner les coiffes et les bonnets.

Dans l'Amérique du Sud, au Paraguay, on fait un genre de dentelles à l'aiguille en façon de soleil, soles, ou de toiles d'araignées, nautudy; malheureusement ces dentelles, d'un genre très fin, sont très monotones, car l'Amérique du Sud semble ne pas connaître d'autre dessin que la rosace.



FIG. 149. — Dentelle de fil Suède. (xix<sup>e</sup> siècle.)

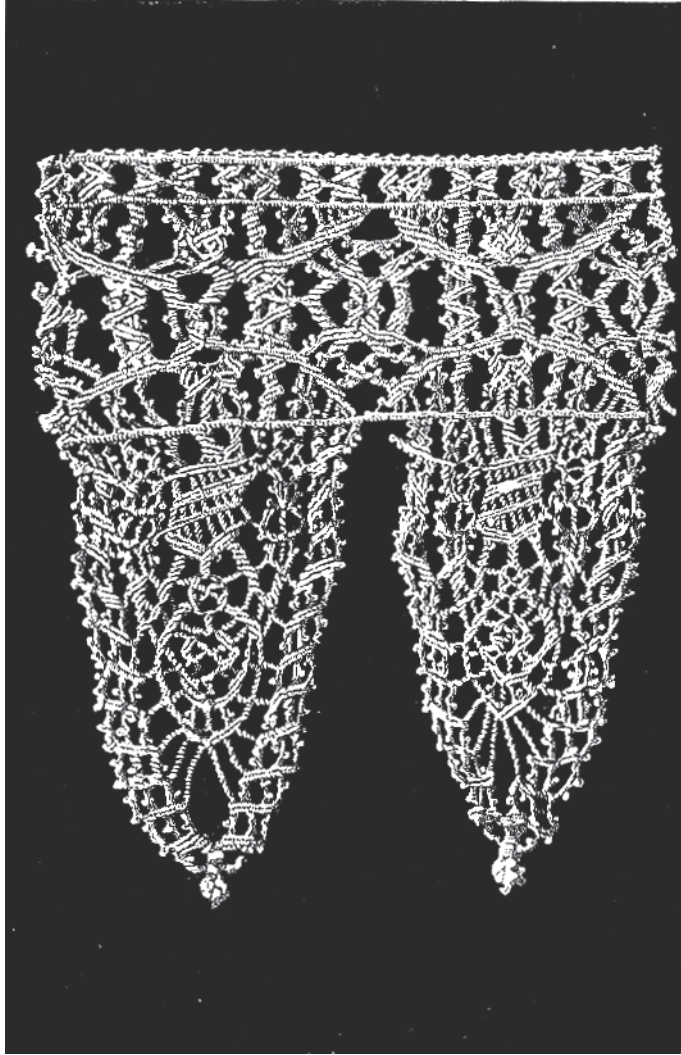


FIG. 150. — MAC-RAMÉ.

Le mot mac-ramé vient de l'Arabe et veut dire « nœud », soit dentelle exécutée avec des séries de nœuds.)

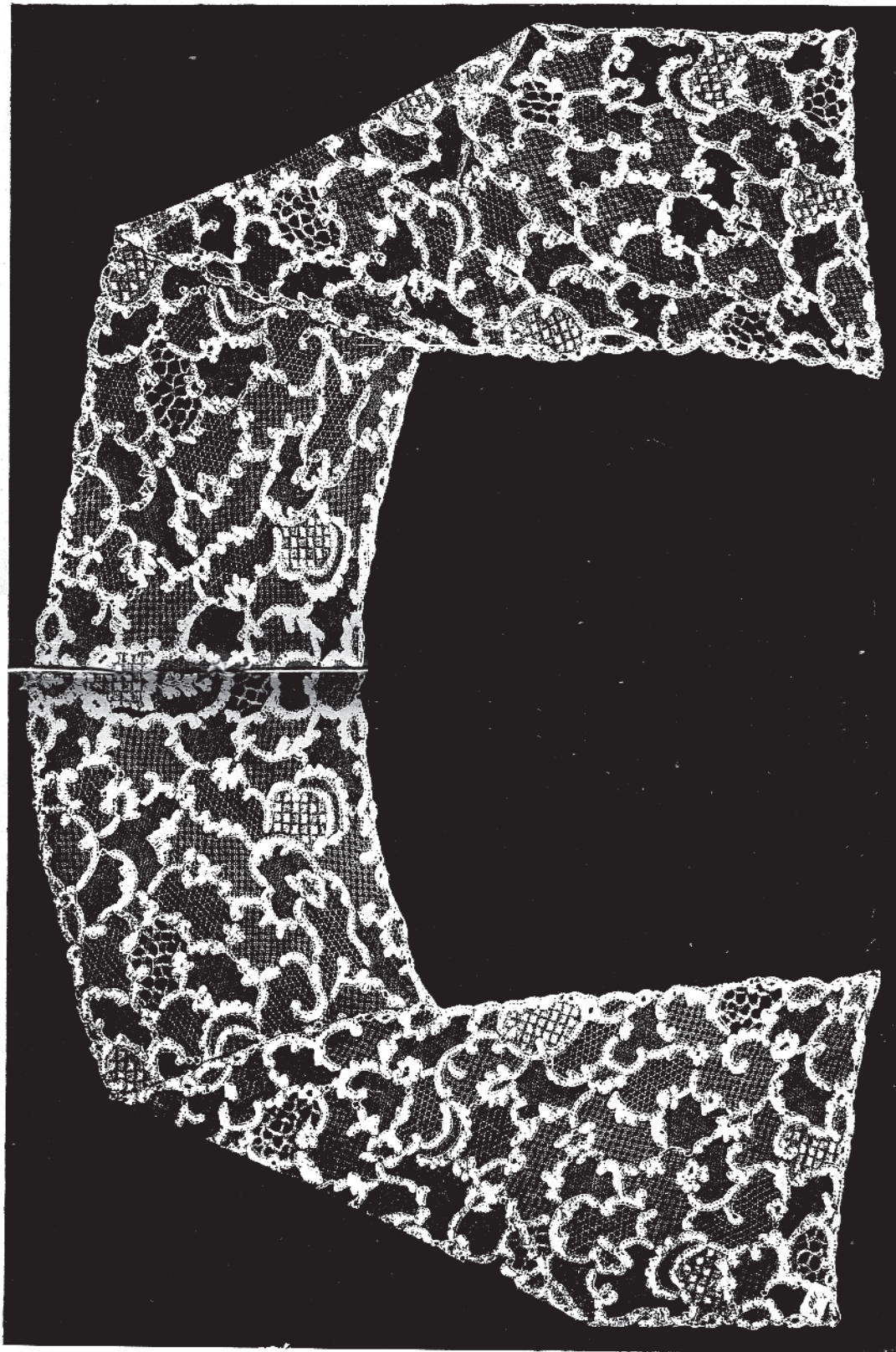


FIG. 151. — BLONDE DE FIL DE BABELONE EXÉCUTÉE AUX FUSEAUX.

La blonde de fil espagnole a beaucoup d'analogie avec le Chantilly blanc fabriqué en France.)



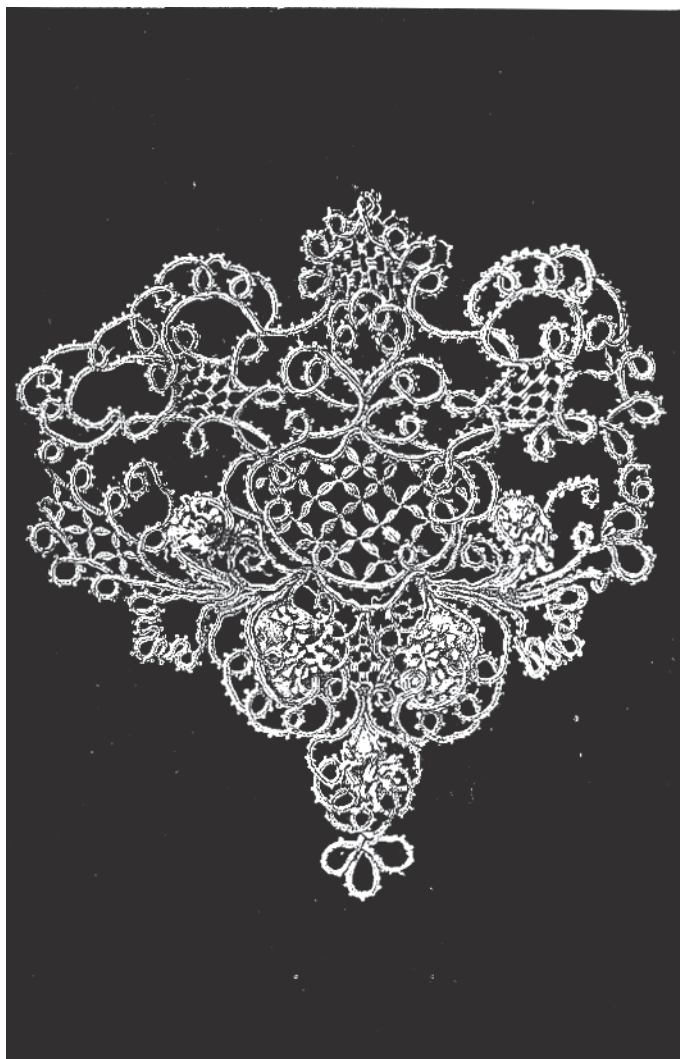


FIG. 152. — GUIPURE D'OR.

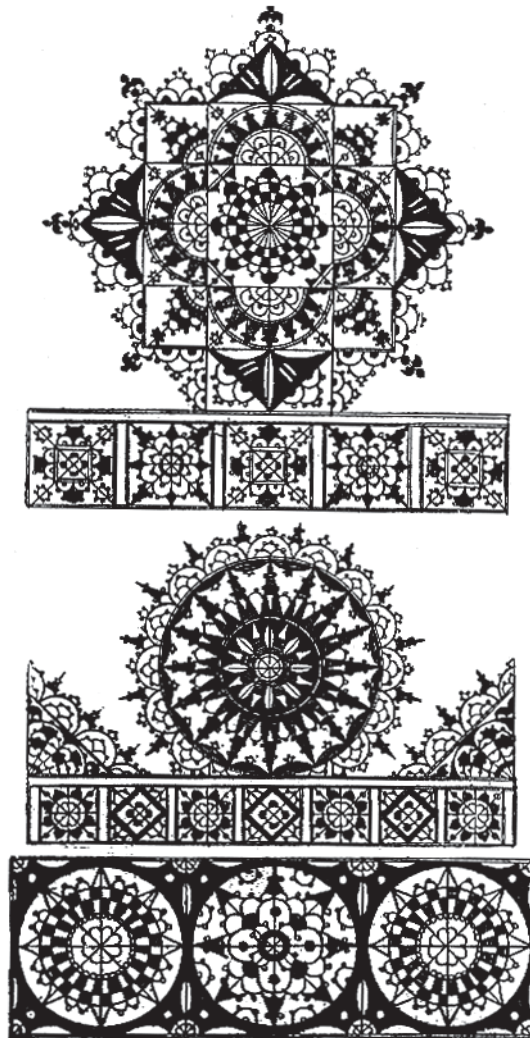


FIG. 153. — GUIPURES DÉCOUPÉES EN DENTELLES servant à garnir les fraises à l'espagnole.

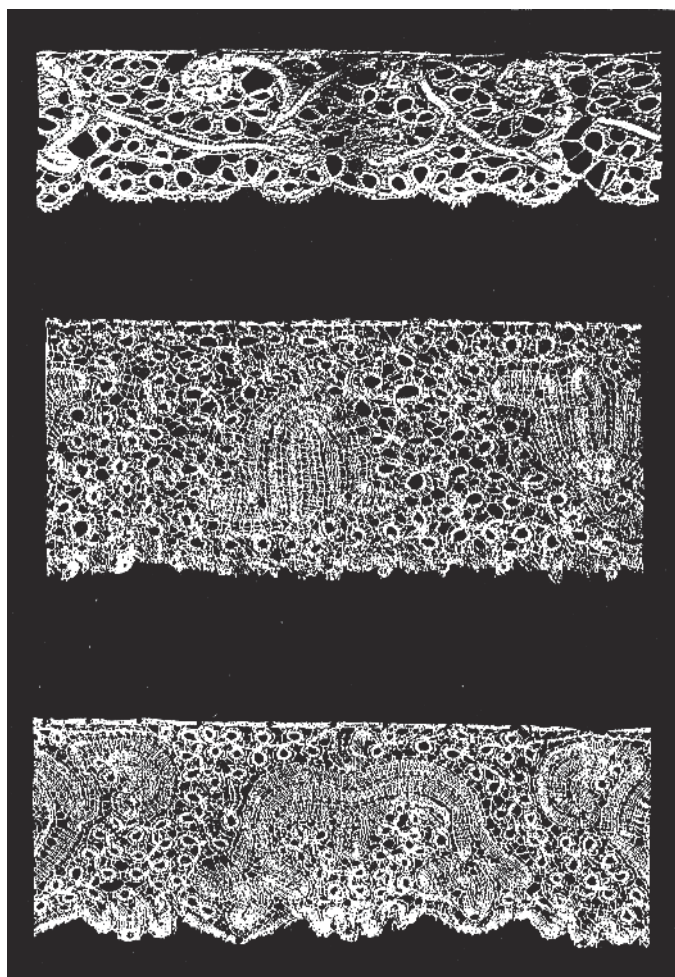


FIG. 155 bis. — GUIPURES EXÉCUTÉES AUX FUSEAUX.



FIG. 154. — BRODERIE SUR TULLE ET GUIPURE.

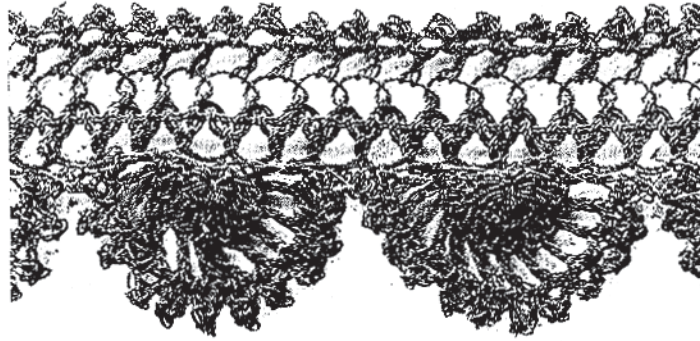
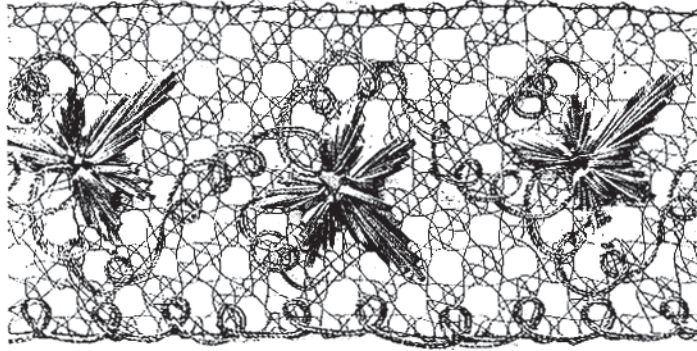


FIG. 154 bis. — BRODERIE SUR RÉSEAUX ET GUIPURE.

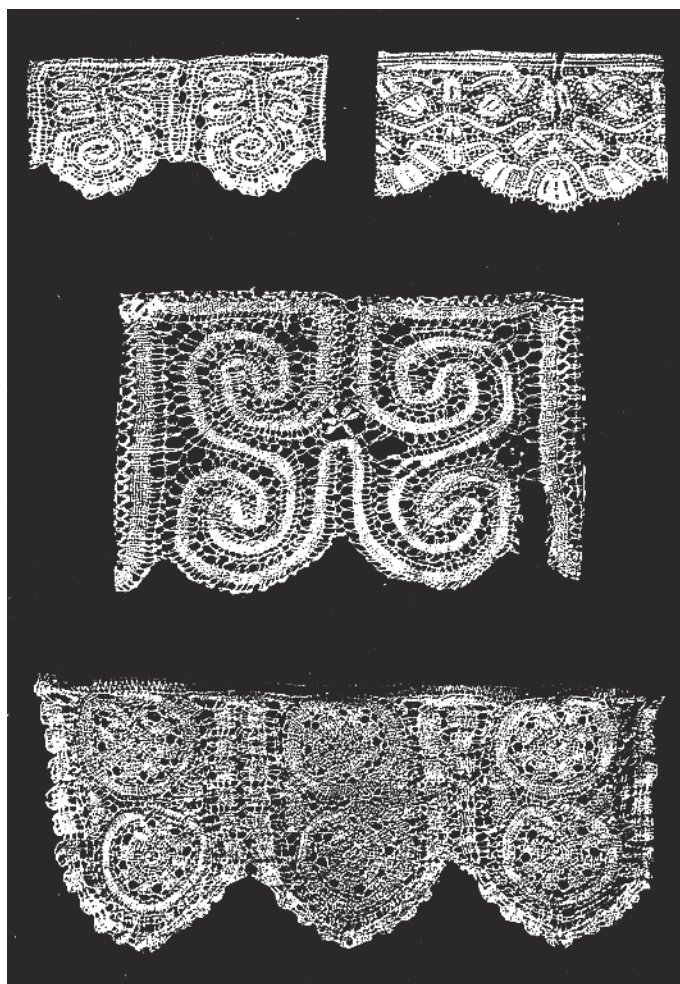


FIG. 155. — GUIPURES EXÉCUTÉES AUX FUSEAUX.

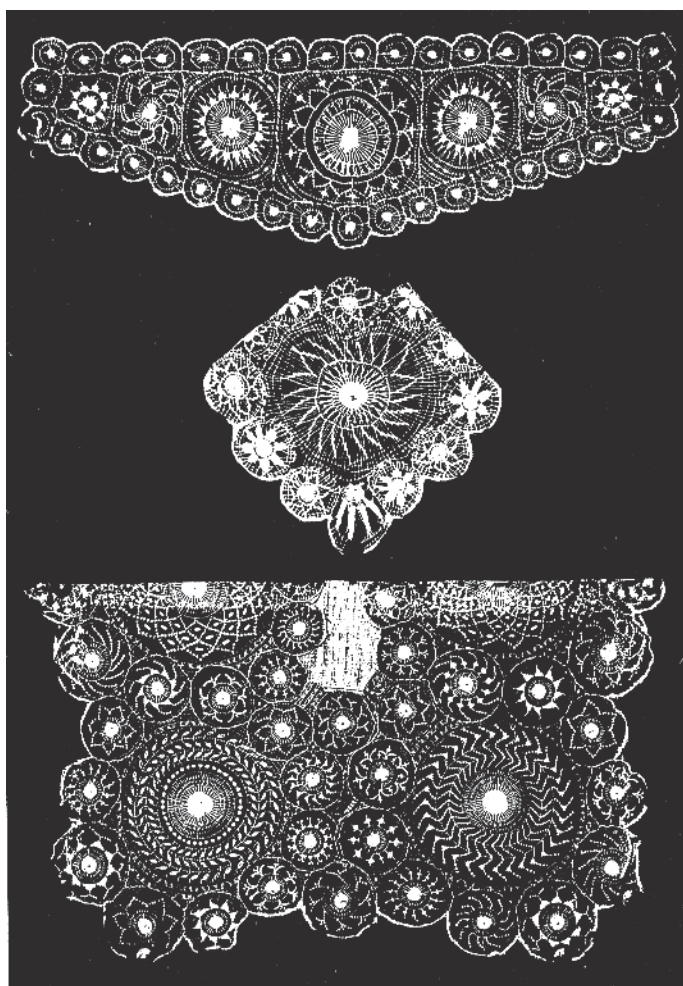


FIG. 456. — DENTELLES NANSOUTY.

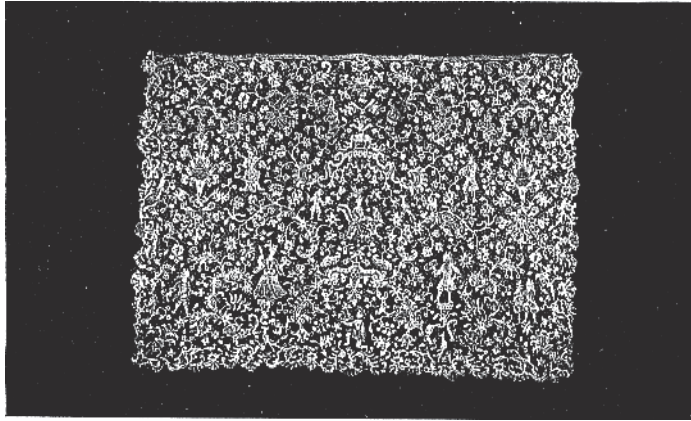


Fig. 157. — Point de France. (xvii<sup>e</sup> siècle.)

## LES DENTELLES FRANÇAISES.

### PRINCIPAUX CENTRES DE PRODUCTION.

Les dentelles françaises aux fuseaux sont les Chantilly appelées aussi dentelles de Bayeux ou de Caen, les Blondes et toutes les dentelles ou guipures connues sous les noms de Cluny, du Puy et de Mirecourt.

Les dentelles françaises à l'aiguille sont les points de France, les points Colbert, les points d'Alençon et d'Argentan.



On fait également en France beaucoup de dentelles renaissance, des broderies sur filet et des points d'Irlande.

Les principaux centres de production sont actuellement le Calvados, l'Orne, la Haute-Loire, la Haute-Saône et les Vosges.

Nous allons examiner successivement la fabrication de chacun de ces départements.

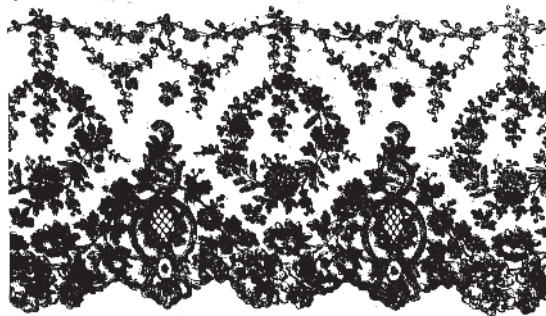


Fig. 458. — Dentelle noire de Chantilly.

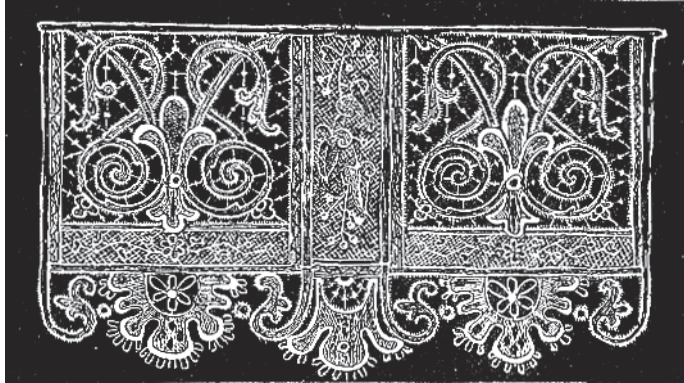


Fig. 159. — Point Colbert, travail à l'aiguille, exécuté à Bayeux.

### LE CALVADOS.

L'origine de la dentelle en Calvados a été exposée par M. Ernest Lefébure dans une conférence faite à Bayeux en 1898 ; les détails très intéressants, très certains et inédits sur l'origine de la fabrication dans ce département sont à citer en entier :

« Il y a deux cent cinquante ans, au début du règne de Louis XIV, la France était pauvre, épuisée par les guerres de Religion, et une grande misère se faisait sentir dans la population ouvrière.

« Un saint prêtre nous avait été envoyé par la Providence. Il multipliait partout, sur son passage, les œuvres les plus ingénieuses de sa charité pour soulager ces misères. L'enfance pauvre surtout préoccupait son âme d'apôtre ; il créa pour elle le Bureau des Enfants assistés, et il essaya même, en 1650, dix ans avant sa mort, d'établir

des manufactures pour occuper aux travaux manuels les enfants qui couraient les rues sans ouvrage.

« L'industrie était alors organisée en corporations, qui rendaient de très grands services, mais qui étaient très jalouses de leurs monopoles, et personne n'avait le droit de faire de l'industrie, s'il n'avait fait d'abord le double stage d'apprenti et de compagnon, et s'il n'était devenu maître dans la corporation du métier qu'il voulait exercer.

« Devant la résistance des corporations industrielles, l'essai de saint Vincent de Paul avorta : mais l'idée était bonne, elle fit son chemin dans les esprits et elle parut éminemment pratique à Colbert, qui obtint de Louis XIV, en 1662, des Lettres patentes entamant les privilèges trop exclusifs des corporations, et décidant que les Hôtel-Dieu et Hôpitaux du royaume seraient transformés en vue de prévenir et de combattre le paupérisme par le travail. Le roi accordait à ces établissements les prérogatives suivantes :

« Permettons auxdits administrateurs de faire fabriquer, dans ledit hôpital, toutes sortes de manufactures, et de les y faire vendre et débiter. Et parce qu'il est important, pour que les manufactures soient bien faites, que les administrateurs y appellent des artisans qui les montrent aux pauvres, en tout ce qui dépendra de leur art et métier... nous ordonnons que ceux qui auraient été choisis, après y avoir travaillé cinq ans, et qu'ils auront été reconnus avoir bien instruit les pauvres, en leur art et métier, puissent être présentés par les administrateurs pour être reçus maîtres ès arts et métiers. »

« Dès lors, un mouvement général se fit dans toutes les villes pour profiter de ces Ordonnances, qui mettaient les hôpitaux au-dessus des restrictions étroites des corpora-

tions, et on vit de tous côtés le clergé et les personnes charitables s'intéresser à ces fondations d'ouvrirs annexés à des hôpitaux.

« C'est ainsi que dès 1667, furent rédigés les statuts de l'Hôpital-Général de Bayeux. On y lit « que les enfants « seront instruits aux manufactures convenables à leur « âge, particulièrement faire des bas, mitaines, bonnets et » çamisoles, façon d'Angleterre ». La dentelle n'y est pas énoncée, ce qui ferait penser qu'on n'en faisait pas encore à Bayeux.

« Or, quelques années après, en 1676, M<sup>re</sup> de Nesmond appelle, à Bayeux, les sœurs Marie Le Parfait et Hélène Cauvin, religieuses de la Providence de Rouen pour tenir une école dans une maison proche de l'ancienne église Saint-Georges.

« Cette église, qui était en mauvais état, fut interdite au culte en 1680, et nous lisons dans Béziers (le premier historien de Bayeux, qui écrivait en 1773), que Raymond Baucher scholastique et chanoine de Bayeux, établit des sœurs de la Providence dans l'ancienne église de Saint-Georges peu de temps après son interdiction, à charge, non seulement d'apprendre aux petites filles à lire et à écrire, mais encore de diriger une manufacture de dentelles qui y fut mise ».

« Il y a donc une coïncidence à remarquer : on commence à parler de dentelles à Bayeux aussitôt qu'on y voit arriver les sœurs de la Providence de Rouen.

« Sur la porte d'entrée de la manufacture était une inscription disparue à la Révolution, qui rappelait le nom du fondateur et le but de l'institution.

« Ce travail se répand dans la ville, et le 24 janvier 1684, M<sup>re</sup> de Nesmond publie un règlement de l'Association

pour le soulagement des pauvres dans lequel il nomme des Dames pour « surveiller les petites filles qui s'occupent au travail de la dentelle et pour procurer du travail à celles qui n'en ont pas ».

« Ces Dames, qui ont porté le titre populaire des *Dames de la Marmite*, comme le rappelait dernièrement M. Alfred Dédouit, s'occupèrent très sérieusement de leur mission, car il existe encore un registre des délibérations de cette année 1604, où il est souvent question de la dentelle.

« On donnera, à la maîtresse de dentelle de Saint-Malo, dix-huit petites filles qui pourront être prises des autres paroisses de la ville. »

Et ailleurs, on lit :

« M<sup>me</sup> de Héricy veillera à la manufacture de dentelle de Saint-Loup. »

« ... Un écu est donné à M<sup>me</sup> d'Éterville pour payer un demi mois à la maîtresse de dentelle de Saint-Patrice. »

Et encore ;

« On verra les Religieuses de la Charité pour savoir si elles ne peuvent pas recevoir les petites filles qui font de la dentelle, tant celles qui savent que celles qui ne savent pas encore. »

« Mais au milieu de cet engouement pour l'industrie nouvelles les difficultés surgissent ; les unes viennent des maîtresses d'ouvrages, car on lit dans une des délibérations : « Si les maîtresses de dentelle ne veulent pas « changer de patrons aux petites filles, on les changera ».

« D'autres fois, ce sont les petites filles qui n'obéissent pas : « M<sup>me</sup> de Héricy veillera à la manufacture de Saint-Loup et obligera les petites filles d'être assidues à leur « travail, sinon on finira cette manufacture, et on donnera

« les filles qui travaillent bien à la manufacture de Saint-Malo. »

« On reconnut en effet qu'on avait trop éparpillé les efforts, et dans la séance du 24 juin 1684, on décide « qu'il n'y aura plus que trois manufactures de dentelles, celles de Saint-Malo, de l'Hôpital-Général et de la Charité ».

« Malgré cette décision, nous trouvons, l'année suivante, une proposition de faire travailler les petites filles à la dentelle, dans la maison de M. le curé de Saint-Exupère, « dans une chambre à ce destinée, où on en fera travailler vingt-quatre ».

« Quelque temps après, on rend compte que les petites filles qu'on y a installées travaillent à la dentelle au nombre de dix-neuf à vingt.

« Voilà donc des preuves accumulées que la dentelle a été pratiquée à Bayeux dès 1680. On parle souvent au bureau des Dames, de ventes de dentelles faites à cette époque, dans les ouvriers, et il ne faut plus croire, comme comme Pluquet l'a écrit, et comme Chigouesnel et tant d'autres l'ont répété après lui, que la dentelle a été commencée à Bayeux seulement en 1740.

« D'ailleurs, on trouve dans toute la Normandie, un mouvement analogue en faveur de la dentelle, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle.

« A Caen, à Avranches, à Villedieu, cette fabrication s'organise.

« A Valognes, l'Hôpital-Général est fondé en 1682, et on y adjoint une manufacture de dentelles.

« C'est en 1684 qu'à Orbec, M<sup>me</sup> de la Planche et M<sup>me</sup> de la Guesquière, nommées pour avoir soin du travail de la dentelle, fait par les petites filles, à l'Hôpital-Général,

s'adressent à un fabricant de dentelles de Caen, nommé Pierre-François Marie, qui leur envoie ses employés J.-B. Le Maître et sa femme née Françoise Baucher.

« La princesse d'Harcourt a fondé l'hôpital d'Harcourt. Nous la voyons passer un contrat, le 29 avril 1696, avec les religieuses de Gentilly, leur imposant entre autres devoirs, d'apprendre aux pauvres enfants « à travailler la dentelle, afin de les mettre en état de gagner leur vie ».

« La première année, la vente des dentelles s'élève à 169 livres 11 sols. La princesse d'Harcourt en achète une certaine quantité.

« En 1700, une dame Anne Blondel, veuve de Messire Nicolas de Roncé, donne aux pauvres de la paroisse de Bernières-sur-Mer, 400 livres de rentes pour apprendre aux enfants à faire de la dentelle.

« A Bernay, c'est M<sup>me</sup> de Ticheville qui fonde la manufacture de dentelles, Dans ses dépenses figurent huit milliers d'épingles, deux douzaines de cartes *blanches*, et un demi-cent de cartes jaunes. Je signale en passant que ces cartes blanches sont une preuve qu'on y faisait déjà de la dentelle noire. Et, dans cette même direction, M<sup>me</sup> la duchesse Catherine d'Orléans Longueville attire, auprès de son château d'Étrepagny; non loin de Gisors, des maîtresses dentellières de Dieppe et du Havre pour y enseigner et y diriger la fabrication de la dentelle aux fuseaux.

A Eu, le duc de Penthièvre, très connaisseur en dentelles, subventionnait les écoles où l'on enseignait ce travail.

Ce n'était, en effet, que la Dentelle aux fuseaux qui occupait toute la Normandie, rayonnant autour de Rouen, Dieppe et Le Havre, et les Sœurs de la Providence de

Rouen semblent avoir été les agents principaux de cette expansion.

Il faut attendre jusqu'en 1855, pour que M. Auguste Lefébure père commence à faire travailler la Dentelle à l'aiguille à Bayeux, comme on la faisait à Alençon et à Venise. Les Sœurs de la Providence n'ont pu enseigner que ce qu'elles avaient vu faire à Rouen, au Havre et à Dieppe. Ce qu'on faisait alors à Bayeux, c'était principalement des Dentelles en fil blanc, aux fuseaux, genres Chantilly et Point de Paris, Dentelles qui servaient en grande partie à garnir les coiffes des riches paysannes, et qui se vendaient périodiquement aussi, en grandes quantités, à la foire de Caen et à celle de Guibray, où venaient s'approvisionner les marchands de Paris et même de l'étranger.

La preuve de ces relations avec l'étranger se trouve dans une déclaration d'un des plus anciens fabricants de Bayeux, nommé Guyard, qui, en 1708, dit s'être occupé beaucoup à faire fabriquer des Dentelles propres à la consommation des Indes Espagnoles. Or, tout le monde sait que ce sont les écharpes et les mantilles en Dentelle et en Blonde qui se portent beaucoup sur la tête dans les colonies espagnoles.

Guyard, devenu vieux s'adjoignit son fils, et, en 1736, MM. Guyard obtinrent de Mgr Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux, devenu depuis archevêque de Sens, un certificat où il est dit : « Attestons que les sieurs Guyard ont occupé pendant que nous étions Évêque de Bayeux, plus de cent femmes, pour des ouvrages de Dentelles, sous la conduite des Sœurs de la Providence ».

« En 1740, un sieur Clément, fabricant à Caen, vint s'établir à Bayeux, et Pluquet lui attribue, un peu à la légère, comme je viens de vous le montrer, l'introduction



de la Dentelle à Bayeux. Ce M. Clément eut plus tard, pour successeur, M. Tardif, Jean-Charles-Bernardin, mort en août 1816, dont le fils fut à la fois banquier, filateur et fabricant de Dentelles.

« L'abbé Michel Suhard de Loucelles, chanoine de Missy et de Bretteville, acheta, en 1744, une maison, et y installa, l'année suivante, à la Saint-Michel, des Religieuses de la Providence. L'une d'elles s'appelait sœur Avice. La Manufacture de Dentelles y prospéra si bien, que trois ans après, le bon chanoine fit reconstruire, en 1748, des bâtiments plus vastes, dont les frais furent payés en partie par une de ses tantes, Mlle de Scelles de Létanville. La dépense ne monta pas à moins de 40 000 livres.

« Ce chanoine, qui faisait si noble usage de sa fortune, habitait 10, rue Franche, et possédait le château de Sully, où l'on voit encore son portrait. Un autre portrait de lui est d'ailleurs au Bon-Sauveur de Caen, dont il devint supérieur. Il est mort le 17 juillet 1779, et est enterré dans le chœur de Sully. Après sa mort, on trouva, dans son testament, qu'il dotait l'ouvroir de Dentelles fondé par lui, d'une rente de 522 livres, acceptée dans une délibération prise à l'Hôtel de Ville, le 7 juillet 1782.

« Au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, ces différentes Manufactures, au dire de Béziers, occupaient 600 jeunes filles, celle de la Poterie, tenue par quatre Religieuses, faisait travailler 150 dentellières, et d'après le manuscrit de Renaud, les Dentelles de la Manufacture de la Poterie, sont plus communes que celles qui se travaillent au Petit-Bureau, mais elles sont par là d'une vente plus rapide, l'usage en étant plus à la portée de toutes conditions.

« En 1752, un événement terrible vint frapper les dentellières, et attrister toute la ville.

« La Manufacture du Petit Bureau était toujours installée dans l'ancienne église Saint-Georges, où le chanoine Raymond Baucher l'avait organisée en 1680, après l'interdiction de cette église, qu'on trouvait déjà peu solide, puisqu'on la retirait au culte.

« Il n'est donc pas étonnant que, 72 ans plus tard, les murs de cette église nécessitèrent de grosses réparations. Malheureusement, les maçons qui en furent chargés, ne prirent pas des précautions suffisantes, et dans la matinée du 12 avril 1752, au moment où toutes les jeunes filles étaient réunies et occupées à leur ouvrage, le gable vers le couchant, avec une partie des côtiers, s'affaissa tout à coup avec grand fracas, les planchers se rompirent et, en tombant, écrasèrent un grand nombre de ces malheureuses; 14 furent tuées et 70 blessées. Outre la perte de ces pauvres ouvrières, qu'il fallut retirer des ruines avec les plus grandes précautions, le dommage écrit-on, fut estimé à plus de 50000 livres, à raison, non seulement du bâtiment, mais des beaux et rares ouvrages qui se trouvaient sur les métiers.

« M. l'abbé Hugon, chanoine et trésorier de la Cathédrale, était supérieur de cet établissement. Tristement ému de ce fâcheux accident, il entreprit la reconstruction du bâtiment, à ses frais, et y dépensa 10000 livres. C'est dans cette nouvelle construction que se tinrent depuis les classes du Petit-Bureau.

« Les magistrats municipaux de Bayeux avaient alors l'habitude d'offrir, chaque année, à M. l'intendant de la Généralité de Caen, au premier de l'an, un cadeau de 50 livres de sucre fin. « En 1758, on substitua à ce cadeau légendaire une paire de manchettes en Dentelles de fil, qui coûta, d'après les registres, 144 livres.

« Cet usage se perpétua jusqu'à la Révolution, car, le 21 janvier 1784, M. Feydeau de Brou, ayant reçu les étrennes habituelles de la Municipalité bayeusaine, écrit : « Je vous remercie de la belle paire de manchettes qui « était jointe à votre envoi. J'accepte cet agréable présent « avec d'autant plus d'intérêt, que je ne doute pas qu'il « soit le produit d'une Manufacture établie dans votre « ville et sous votre protection. Je désire beaucoup voir « ses succès, et je m'empresse d'y concourir. Je joins à « ma lettre un mandat de six louis, que je vous prie de « faire employer en gratification à l'ouvrière dont on sera « le plus content ». La Municipalité répond le 1<sup>er</sup> février : « Nous avons effectivement des Manufactures de Dentelles, « sans parler de 12 à 1500 ouvrières répandues dans la « ville, les faubourgs et les environs ».

« C'est vers cette époque qu'une ouvrière de Vaux-sur-Aure, nommé Cahamet, inventa, dit-on, le point de *raccroc*, qui facilite beaucoup la réunion des bandes de dentelle, et fut un perfectionnement de fabrication qui permit de faire des grandes pièces, telles que robes, châles, fichus.

« La reine Marie-Antoinette avait donné une grande vogue à ces fichus qui ont gardé son nom. Elle employait une grande quantité de dentelles, si nous en jugeons par le Livre-Journal de Mme Éloffe, que M. le comte de Reiset a reproduit dernièrement. On y lit beaucoup de fournitures comme celles-ci : « 10 aunes  $\frac{3}{8}$  « de dentelle noire, fond Alençon, très grande hauteur, « pour garnir un mantelet à la reine. Prix : 228 livres « 5 sols ».

« Elle employait beaucoup de marlis en ruches. C'est ce qu'on nommerait aujourd'hui des ruches de tulle,

car à cette époque, il ne se faisait pas de tulle mécanique, et un très grand nombre d'ouvrières étaient occupées à faire des bandes de tulle uni et d'autres à semis de points d'esprit, qu'on appelait des marlis, quand ils étaient bordés d'un picot. La Normandie avait une grande part dans cette fabrication.

« Parmi les fabricants de Bayeux, autres que ceux déjà cités, on remarque encore un sieur Vimont, puis un Jacques-Nicolas Salles, qu'on retrouve, en 1793, soumissionnant l'église Saint-Jean, et enfin, un nommé Jean Anne, dit Lefébure, ce qui m'a fort étonné, car il n'est nullement notre parent, mais son nom est nettement indiqué ainsi sur la tombe de sa première femme, Catherine Biet, enterrée dans le cimetière de l'église Sainte-Madeleine, et dans le Registre de Saint-Ouen-des-Faubourg, où il se remarie le 14 octobre 1766, avec Marie-Anne Moisson, dentellière.

« Cependant, la Révolution approchait, et les manufactures de dentelles trouvaient plus de difficultés à vendre leurs produits et devenaient moins prospères. Nous voyons les sœurs de la Providence, sœur Huline et sœur Fossé, être dans l'embarras et demander d'abord l'exemption d'un droit qui s'appelait le paiement du don gratuit, et, en 1790, elles revinrent à la charge en demandant l'exemption des droits de tarif (ou d'octroi), ce qui, d'ailleurs, leur fut généreusement accordé.

« Cette même année 1790, l'Hôpital-Général devait une forte quantité de fils à dentelles, à des marchands de Rouen et ne pouvait les payer. Les créanciers firent apposer les scellés sur le cabinet où étaient réunis les fils et les ouvrages de dentelle, et ce n'est que le 5 novembre 1792, que ces scellés furent levés. Et en

1795 la citoyenne Levavasseur, marchandé de fils à dentelles à Rouen, réclamait encore 450 livres, pour des fournitures à l'Hôpital-Général.

« La Municipalité, je suis heureux de lui rendre justice, cherchait à sauver ses manufactures déjà très menacées. Elle écrivait, le 4 juillet 1791, aux administrateurs du département : « Les Sœurs de la Providence ont l'honneur  
« de vous présenter une requête qui contient des faits  
« d'une vérité et d'un intérêt incontestables. Nous n'avons  
« point à nous plaindre de leur conduite, elles sont sages  
« et ne se mêlent que d'apprendre aux enfants leur  
« catéchisme et à travailler. Elles sont réduites aujourd'hui  
« d'hui à être sans pain. Daignez les traiter favorablement  
« et de ne pas rejeter leur demande. Ces établissements  
« sont précieux pour notre ville ».

« Les sœurs de la Providence restèrent dans l'école de la Poterie, dirigeant l'atelier de dentelles, jusqu'à la fin de 1792, car on lit, dans les Comptes de la ville : « Payé, pour  
« les sœurs de la maison de la Potherie, 120 livres 12 sols,  
« pour compte du 20 novembre 1791 au 1<sup>er</sup> décembre 1792. »

« La sœur Hue était supérieure, quand la manufacture fut fermée et les élèves dispersées, conformément à un décret du 18 août 1792, qui supprimait toutes les Congrégations enseignantes.

Ce n'était pas sans résistance de la population, car le 4 septembre 1792, il avait été remis une pétition adressée au département, pour obtenir de conserver les religieuses. Mais on répondit de Caen : « Sur quoi délibérant... il a été décidé qu'on interdira l'instruction  
« publique aux Ursulines ainsi qu'aux Sœurs grises de  
« l'Hôpital-Général et à celles de la Providence, conformément à l'arrêté du 21 août dernier ».

« Mais les Sœurs ne se pressaient pas assez de partir, et bientôt le Comité de surveillance, qui faisait arrêter les nobles et les prêtres, fit aussi enfermer les Sœurs à la Charité transformée en prison.

« Grande émotion parmi les élèves qui adressent au Comité révolutionnaire une pétition réclamant l'élargissement de la sœur Hue et de ses compagnes.

« Mais le Comité ne l'entend pas ainsi, et il répond le 25 vendémiaire an II, avec le style de l'époque : « La « citoyenne Hue ne sortira de prison qu'après avoir expié « ses grimaces et ses mômeries, et elle sera remplacée à « la Manufacture, ainsi que les deux sœurs qui étaient avec « elle, par trois citoyennes patriotes et reconnues dignes « de la confiance publique. »

« C'était sans doute plus facile à dire qu'à faire, car école et manufacture furent supprimées, et nous voyons, le 29 ventôse an III, un sieur Le Royer obtenir la jouissance de l'église de la Potherie et de la manufacture voisine, pour en faire un grenier à fourrage.

« Pendant plusieurs années, la fabrication de la Dentelle et son enseignement dans les ouvroirs furent absolument suspendus. La Municipalité en exprima souvent ses regrets et nous lisons dans une de ses délibérations :

« Deux Manufactures existaient, fournissant du travail « aux filles de tout âge, et même aux mères de famille. « Ces précieux établissements sont tombés, et la mendicité s'est accrue. »

« Le Bureau de Bienfaisance envoie une réclamation au Bureau des Hospices, demandant de rétablir au moins une des deux Manufactures, celle de la Poterie, et il dit textuellement : « Ce rétablissement est indispensable, le Maire « a proposé de restituer cette maison à son antique usage. »

« Enfin, après huit années d'interruption, le Bureau de Bienfaisance put obtenir, le 11 floréal an XI, de rappeler la sœur Hue, supérieure, et de la réinstaller à l'école de la Poterie.

« Les commencements furent un peu laborieux, mais la bonne supérieure y mit patience et dévouement, et le rapport du 8 mai 1809 nous dit : « L'établissement de la Manufacture des pauvres filles a pris, depuis deux ans, un grand accroissement; au lieu de 50 enfants qu'il y avait précédemment, il y en a actuellement 120. Il y a deux directrices et une maîtresse de travail. Le Conseil est d'avis de porter à trois le nombre des directrices, et d'élever le crédit annuel à 1,500 francs. »

« Deux ans après, Napoléon devant passer à Bayeux, en se rendant à Cherbourg, le Conseil municipal arrête, le 18 mai 1811, qu'il sera offert, à S. M. l'Impératrice, une corbeille dans laquelle seront déposés des objets en Dentelle, provenant des fabriques de cette ville, et que cette corbeille serait présentée par 18 jeunes ouvrières. La dépense pourra être portée jusqu'à 2,000 francs.

« M. Tardif est chargé de l'achat et de la préparation de ces objets. Le 5 juin, Napoléon et Marie-Louise font leur entrée à Bayeux. Les 18 jeunes ouvrières présentent à S. M. l'impératrice la corbeille, ornée de Dentelles, dans laquelle étaient déposés un voile et une très belle robe d'enfant, le tout fabriqué dans cette ville. Une des ouvrières, Mlle Adam, prononça le discours à l'Impératrice. »

Les dentelles aux fuseaux exécutées dans le Calvados sont donc les Chantilly noirs ou blancs appelés dentelles de Caen ou de Bayeux et les Blondes de soie.

Les Chantilly sont exécutés soit en fil blanc, soit en soie noire appelée *Grenadine d'Alais*; ces soies perdent, par la torsion des fuseaux, en les travaillant, une partie de leur brillant, ce qui a fait croire parfois que le Chantilly noir était fait en fil de lin noir et non en soie. Le nom de Chantilly vient surtout de la réputation du célèbre château autour duquel étaient jadis groupées les ouvrières, et l'on remarque dans les anciens Chantilly beaucoup de dessins à vases et à corbeilles fleuries, dessins souvent employés à la décoration des pièces céramiques de Chantilly, qui ont joui jadis d'un certain renom. La fabrication de cette dentelle a complètement disparu de cette contrée, où on ne fait plus qu'un peu de tulle uni, exécuté souvent en cheveux, servant, à cause de sa finesse et de sa résistance aux coiffeurs pour monter les perruques.

Les Chantilly noirs sont ornés de fleurs ombrées, leur donnant l'aspect d'un fusain fin et délicat, surtout quand elles s'enlèvent sur un transparent blanc ou de couleur. On fait des dentelles au mètre de toutes hauteurs, des jupes ou des corsages sur forme, des écharpes, des mantilles, des éventails, des appliques, même des motifs détachés, comme des papillons, des fleurs, des chiffres et monogrammes. Les Chantilly noirs sont d'un prix très abordable et se prêtent à des garnitures très diverses pour les toilettes du jour ou du soir.

Les Chantilly blancs, à cause de leur souplesse, font surtout de ravissantes écharpes. La pièce la plus importante exécutée dans ce genre de dentelle, à notre époque, est le voile que portait, à son mariage, M<sup>me</sup> la duchesse d'Aoste.

On dit que M<sup>me</sup> de Maintenon, quand elle dirigeait Saint-Cyr, avait une prédilection toute spéciale pour les Chan-



tilly, sachant surtout combien la transparence délicate et discrète de cette dentelle a de charmes et sied aux femmes de tout âge.

Les dentelles à l'aiguille exécutées à Bayeux sont les Point Colbert et les Point de France.

Le point Colbert, qui s'est d'abord inspiré des dentelles de Venise, est une guipure à barettes picotées et souvent surchargées d'ornements délicats se mariant admirablement avec des fleurs en relief dont les broderies sont encore ornées de picots et paraissent sculptées dans de l'ivoire.

Le point de France est une dentelle à larges mailles hexagonales, régulières, picotées, au milieu desquelles courent de charmants motifs fleuris ou ornementaux brodés en relief comme les fleurs du point Colbert mais plus délicats et plus fins.

Le Calvados produit encore une assez grande quantité de broderies sur filet très employées dans l'ameublement.

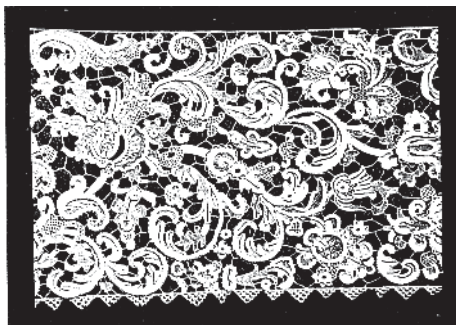


FIG. 460. — Point Colbert. — Travail à l'aiguille.

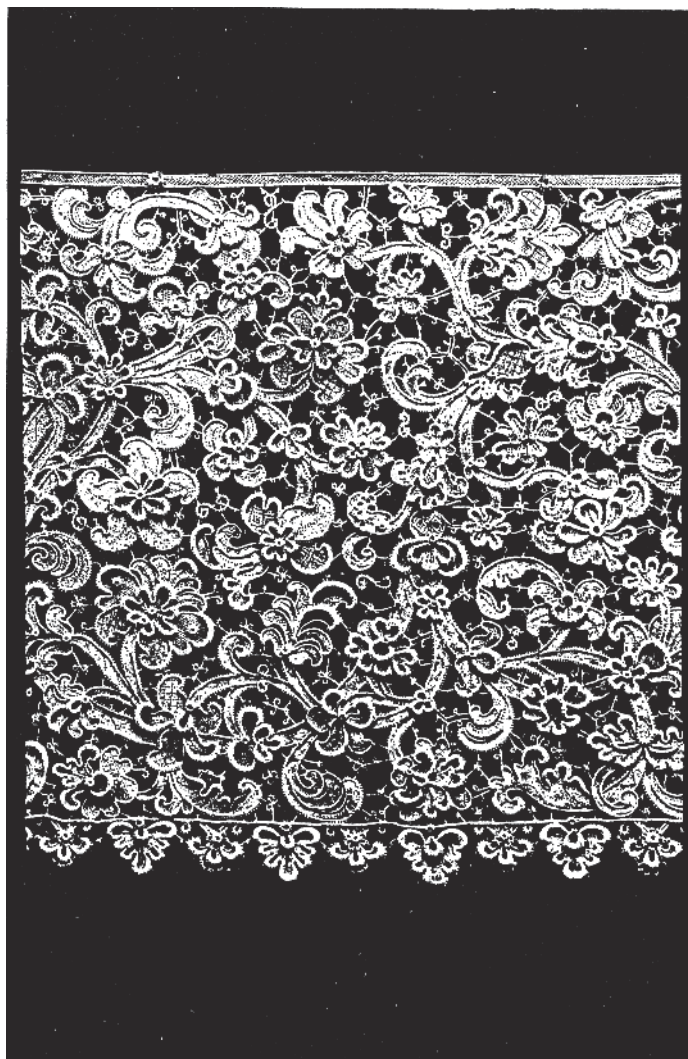


FIG. 161. — POINT COLBERT MODERNE.  
Travail à l'aiguille, exécuté à Bayeux.

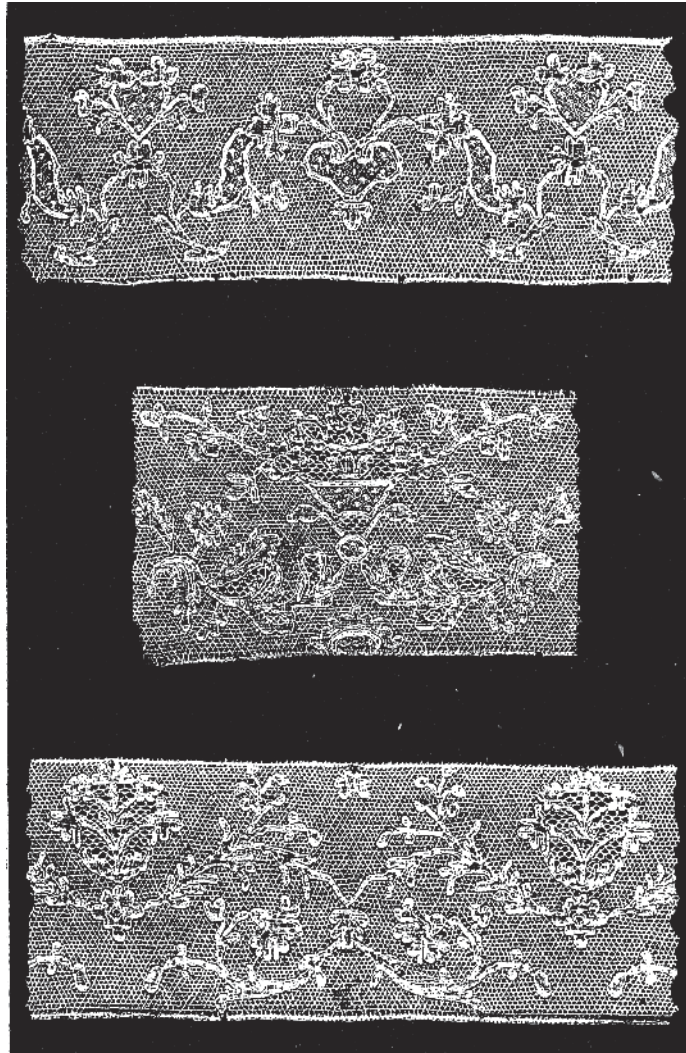


FIG. 162 à 165. — DENTELLES CHANTILLY BLANC FOND CHANT.  
Exécutées aux fuseaux.  
(Le fond chant est un réseau en losange traversé par un fil vertical.)

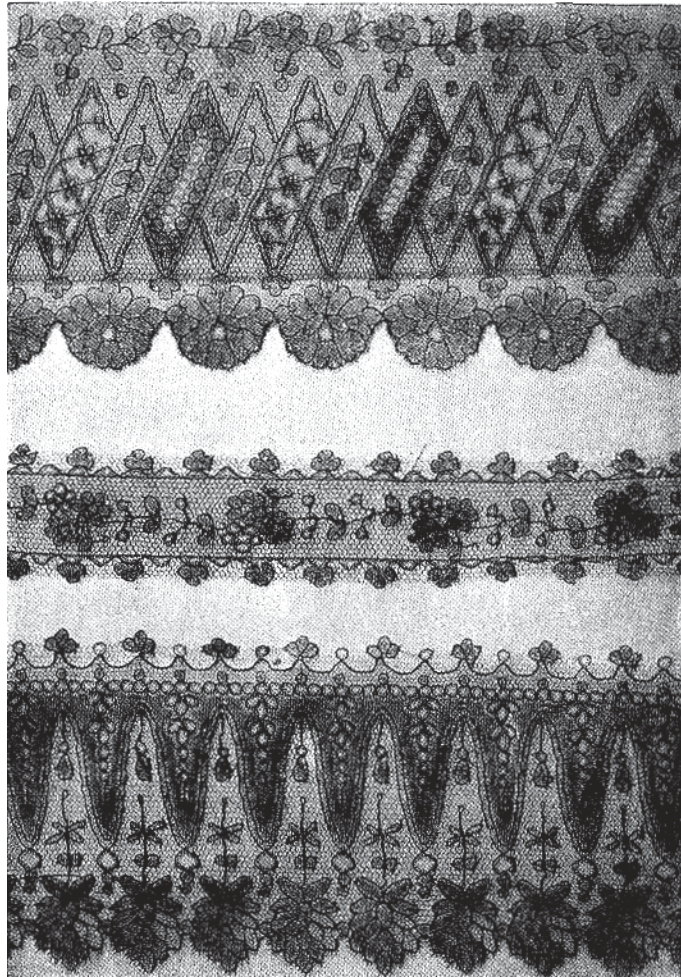


FIG. 166. — DENTELLES DE BAYEUX.  
Exécutées aux fuseaux.



FIG. 167. — VOLANT EN CHANTILLY.

Exécuté aux fuseaux. Fabriqué à Bayeux.

(Offert à l'Impératrice en 1860, par la ville de Bayeux.)



FIG. 168. — VOLANT EN DENTELLE CHANTILLY.

Travail aux fuseaux. Fabriqué à Bayeux.

(Les Chantilly ont cessé d'être fabriqués à Chantilly et leur fabrication a été transportée en Calvados au XIX<sup>e</sup> siècle.)

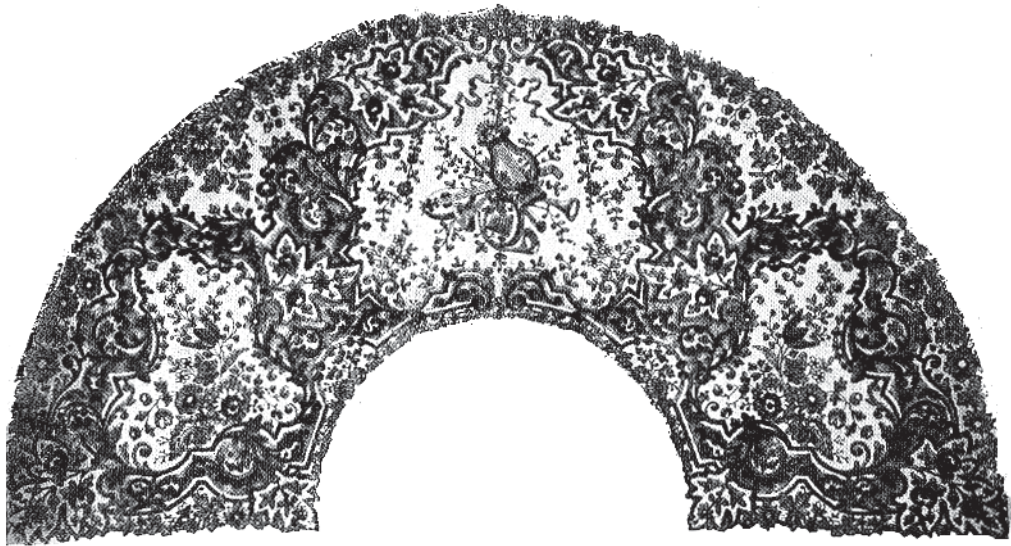


FIG. 169. — ÉVENTAIL, DENTELLE DE BAYEUX.



FIG. 170. — ÉVENTAIL, DENTELLE DE BAYEUX.





FIG. 171. — DENTELLES BLONDE.  
Travail aux fuseaux, exécuté à Bayeux.

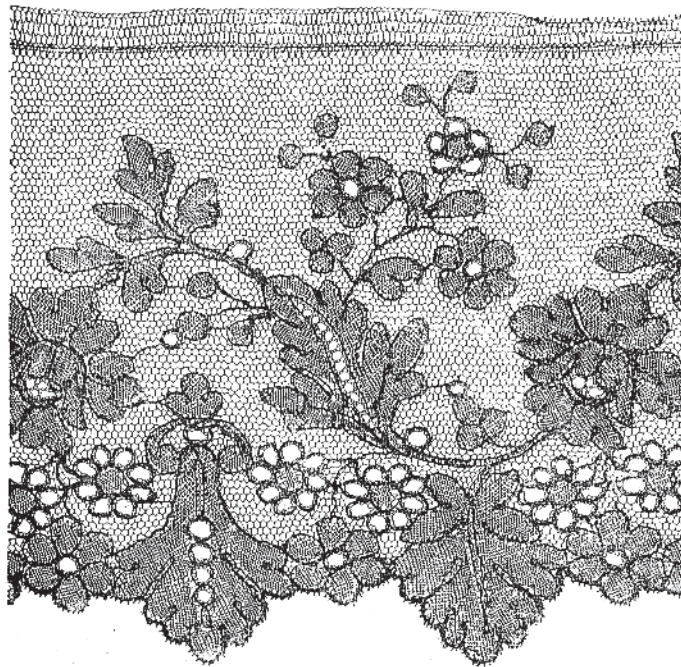


FIG. 172. — DENTELLE CHANTILLY.  
Travail aux fuseaux. Fabriqué à Bayeux.



FIG. 173. — VOLANT DE CHANTILLY.

Exécuté aux fuseaux. Fabriqué à Bayeux.



FIG. 174 et 175. — DENTELLES CHANTILLY.  
Travail aux fuseaux. Fabriqué à Bayeux.



FIG. 176. — DEVANT DE ROBE DE BAPTÈME.  
Dentelle de Chantilly, exécutée aux fuseaux.

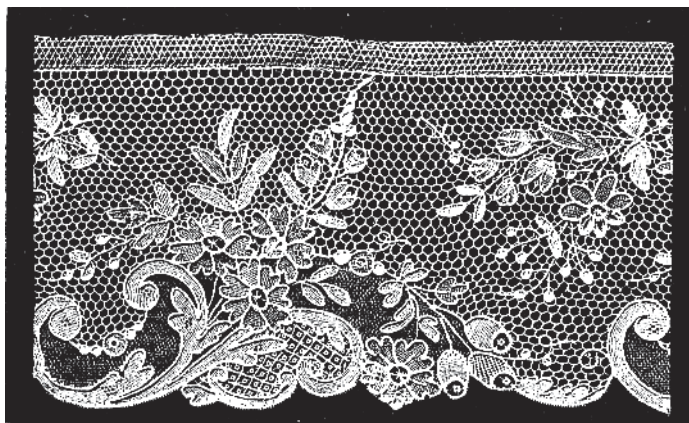


FIG. 177 — Point d'Argentan exécuté à l'aiguille (xix<sup>e</sup> siècle).

### L'ORNE.

Alençon a été au xvii<sup>e</sup> siècle le premier centre en France pour la fabrication des dentelles à l'aiguille. On retrouve dès 1656 des actes de mariage dans lesquels sont mentionnés les genres de travaux au moyen desquels les jeunes filles avaient amassé les sommes qui constituaient leur dot : la profession de dentellière y est souvent désignée.

Lorsque Colbert conçut le projet de fonder des manufactures nationales, il choisit cette ville où les travaux de dentelles étaient déjà connus, pour y encourager, par une gratification de 56 000 livres, la fondation d'une compagnie chargée d'exploiter et de perfectionner la fabrication des dentelles. Cette compagnie fut bientôt très puissante, grâce au privilège qui lui était accordé; elle fit venir de Venise vingt maîtresses d'ouvrages et établit

des succursales à Sedan, Aurillac, Reims, Arras et Loudun. Chaque associé avait apporté 8 000 livres au capital social : les bénéfices furent considérables, car, dès la première année, chaque part du capital touche un bénéfice de 705 livres presque égal à la totalité de l'apport.

En 1675, le privilège ne fut pas renouvelé et, à partir de cette date, l'industrie dentellière put être librement exercée ; de nombreux documents démontrent que les fabricants s'insurgèrent toujours contre toute idée de nouveau privilège.

À Argentan, la fabrication aurait eu pour fondatrice une dame Raffy sans doute déléguée de la première Compagnie : dès le début on y fit une dentelle à mailles beaucoup plus larges que celles d'Alençon appelée fond bride et certainement très différente car en 1708, un marchand de Paris, voyant la fabrication d'Argentan presque abandonnée, proposa de reformer des ouvrières pour faire cette dentelle, qui, disait-il, tient à la fois du point de France et du point d'Angleterre. Ces termes s'expliquent fort bien, car dans les dentelles d'Argentan on mélangeait souvent les larges mailles qui tiennent du point de France avec un réseau très fin qui tient du point d'Angleterre.

Pendant la révolution française, le secret de cette fabrication spéciale avait été perdu et certains essais, faits en 1805 et 1804, pour le retrouver, étaient restés infructueux.

Un hasard curieux fit découvrir, en 1875, dans les combles de l'Hospice Saint-Jean-d'Argentan, un vieux carton contenant des fragments de parchemins sur lesquels étaient dessinées et même commencées des dentelles d'Argentan. Grâce à cette découverte, on a pu reprendre, à notre époque, cette fabrication et exécuter quelques beaux spécimens qui peuvent rivaliser avec les plus beaux points

d'Argentan anciens. La fabrication de la dentelle, dans le département de l'Orne, a été très active de 1840 à 1870.

Les points d'Alençon sont des dentelles à réseaux festonnés, quoique ces réseaux soient d'une finesse extrême et paraissent formés d'un fil sans feston. Pour donner aux reliefs des fleurs plus de vigueur et plus de rectitude, on introduit souvent sous les festons des fils de crin.

Les points d'Argentan, comme nous venons de le dire, diffèrent de ces derniers par leurs grosses mailles appelées brides, mélangées souvent aux mailles fines d'Alençon pour obtenir des contrastes d'un charmant effet.

Les points d'Alençon et d'Argentan sont des dentelles d'un prix élevé certainement, mais il faut suivre des yeux leur production, voir chaque morceau passer de mains en mains pour faire les réseaux, les jours et les remplis des fleurs, chaque ouvrière ayant sa spécialité, pour se rendre compte de l'immense somme de travail nécessaire pour réaliser ces merveilles.

Gardons-nous de leur faire un crime de ce prix; les choses chères sont l'apanage des vrais connaisseurs, et l'argent n'est jamais rare quand la Mode lui montre le chemin.

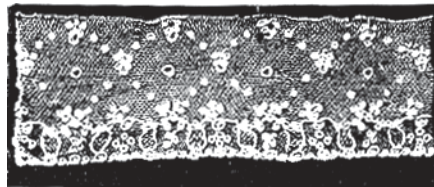


Fig. 178. — Dentelle d'Alençon (I<sup>er</sup> Empire).



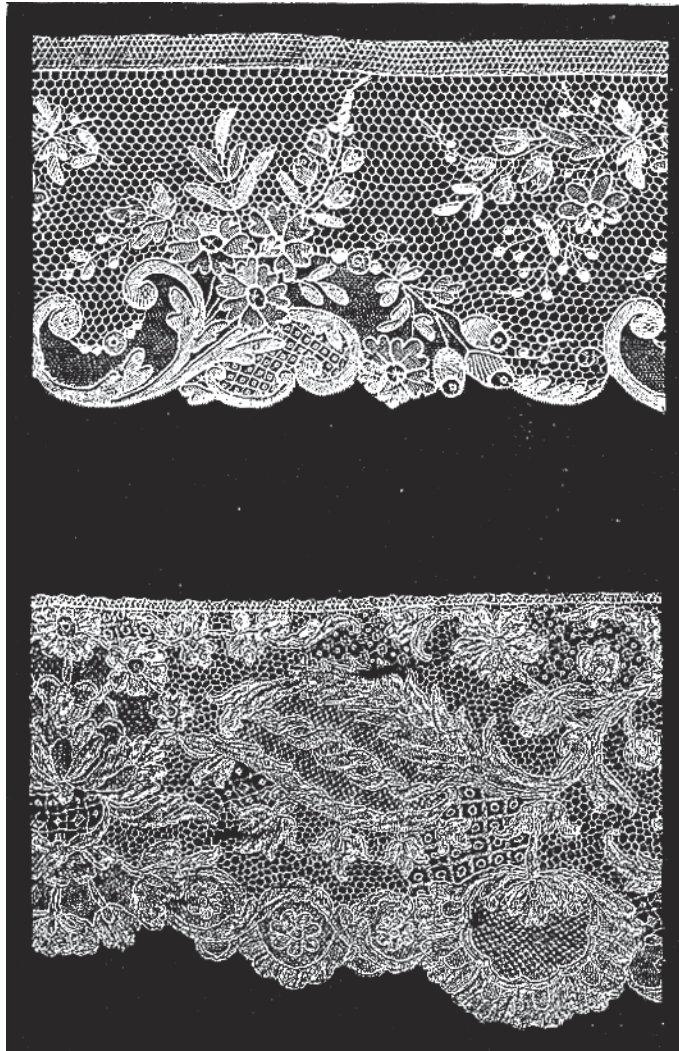


FIG. 179. — POINT D'ARGENTAN, TRAVAIL A L'AIGUILLE.

FIG. 180. — POINT DE SEDAN, TRAVAIL A L'AIGUILLE.

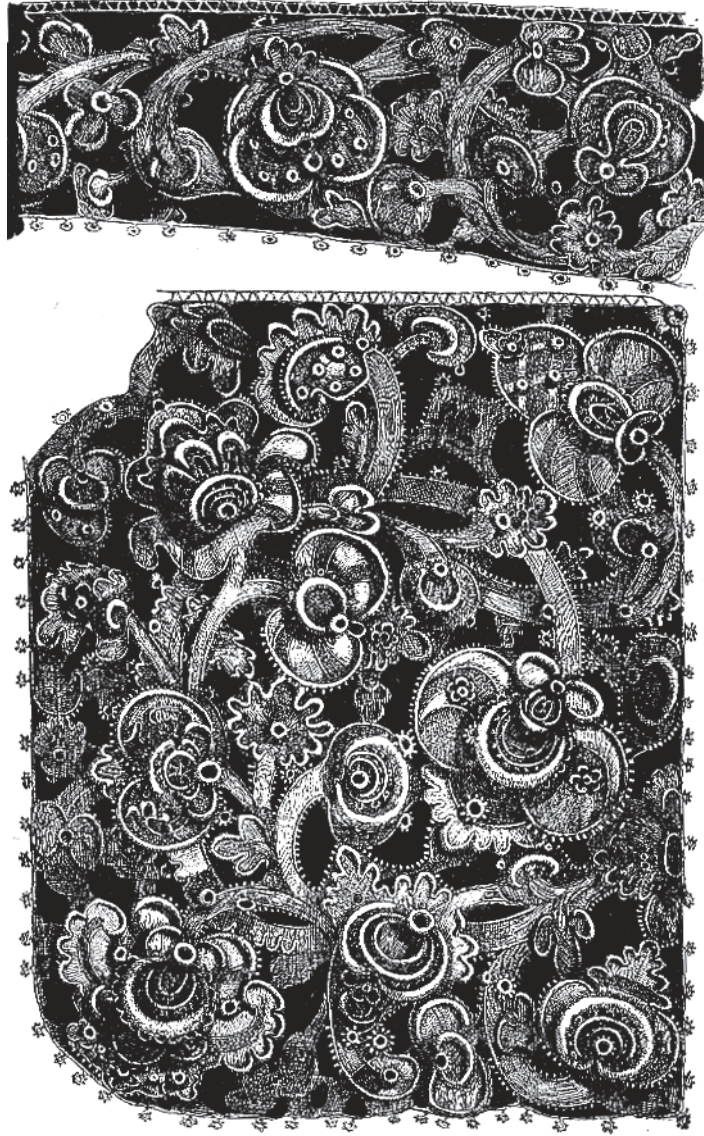


FIG. 181 et 182. — FRAGMENTS D'UN COL ET RABAT EN POINT COLBERT.  
Travail à l'aiguille. (Musée de Cluny.)



Fig. 183 et 184. — POINT COLBERTIÈRE ■ A L'AGUILLE. (Musée des Arts décoratifs.)

Double-page spread rotated 90° to fit on page.

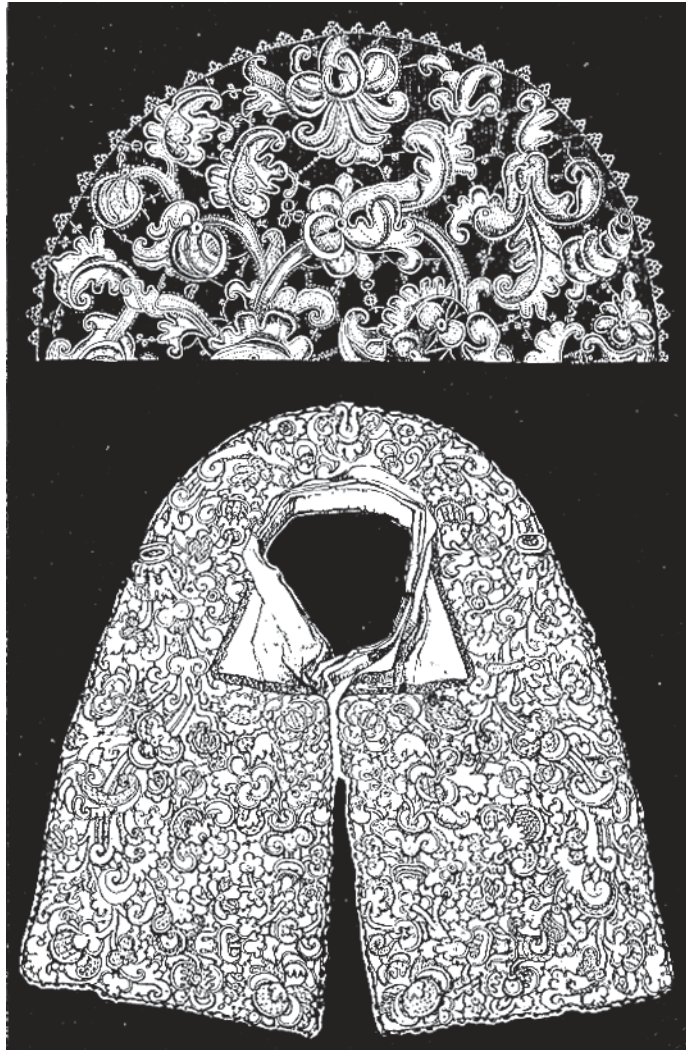


FIG. 185 et 186. — COL RABAT POINT COLBERT.  
Exécuté à l'aiguille.



FIG. 187. — RABAT EN POINT COLBERT.  
Exécuté à l'aiguille.

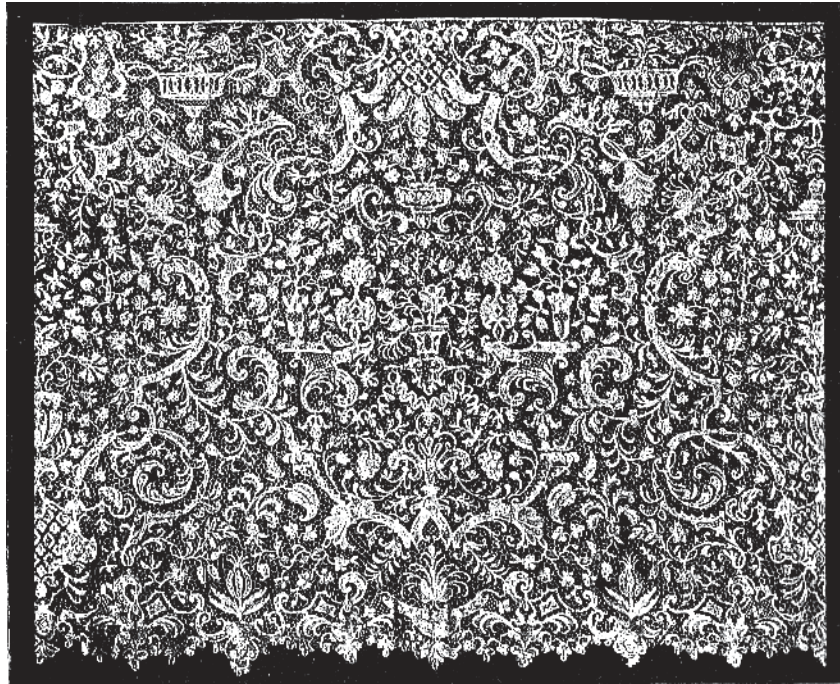


FIG 188. — POINT DE FRANCE EXÉCUTÉ A L'AIGUILLE.  
Donné par Mme Lionel Normant au Musée des Arts décoratifs.

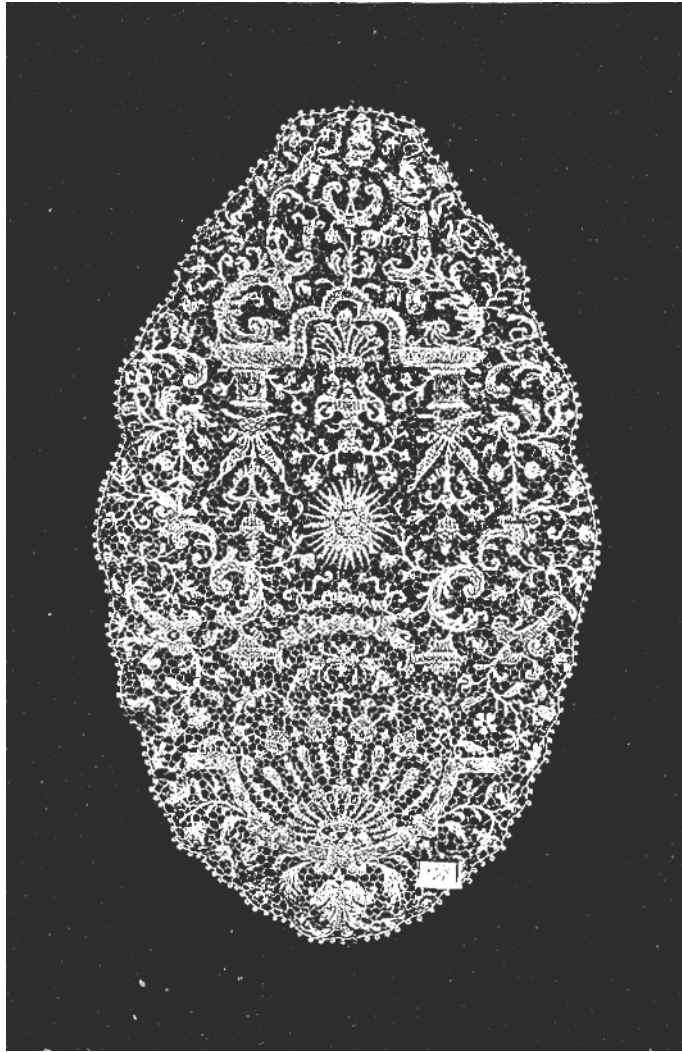


FIG. 189. — POINT DE FRANCE EXÉCUTÉ A L'AIGUILLE.  
Collection de M<sup>me</sup> Porgès.

LA DENTELLE.

16-II

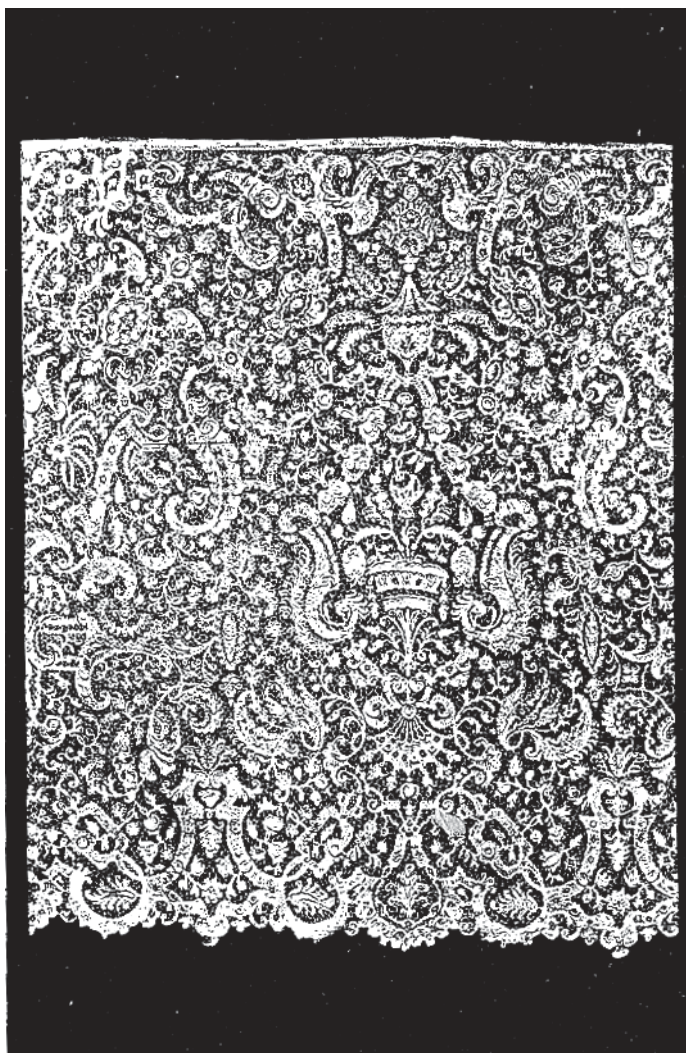


FIG. 190. — POINT DE FRANCE TRAVAIL A L'AIGUILLE.  
Collection de M<sup>me</sup> Doistau



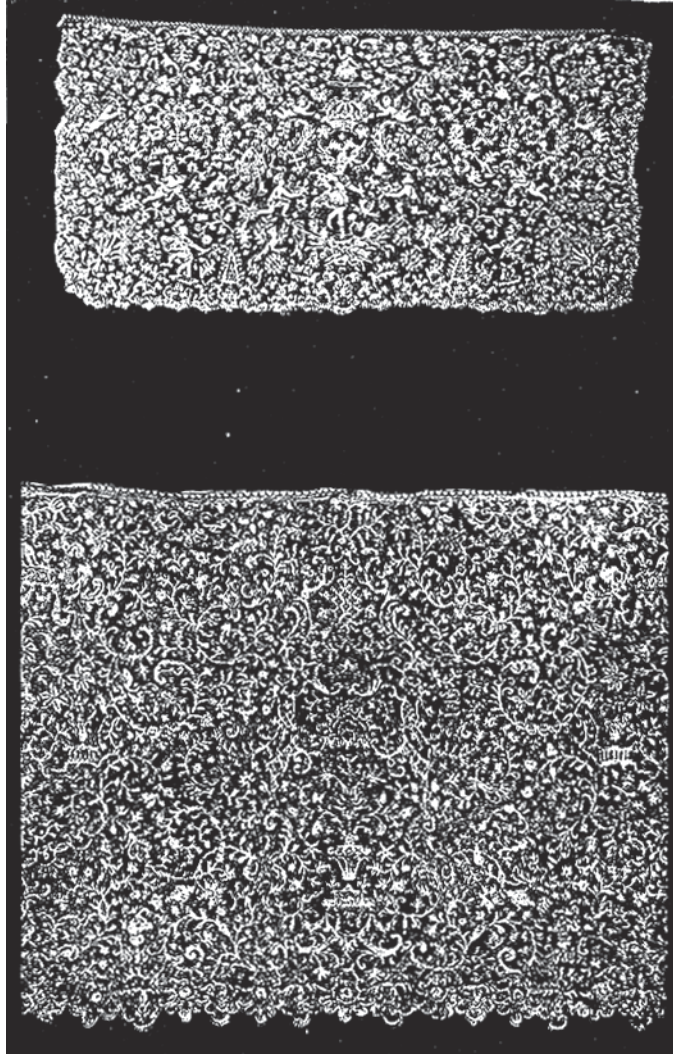


FIG. 191 et 192. — POINTS DE FRANCE EXÉCUTÉS A L'AIGUILLE.

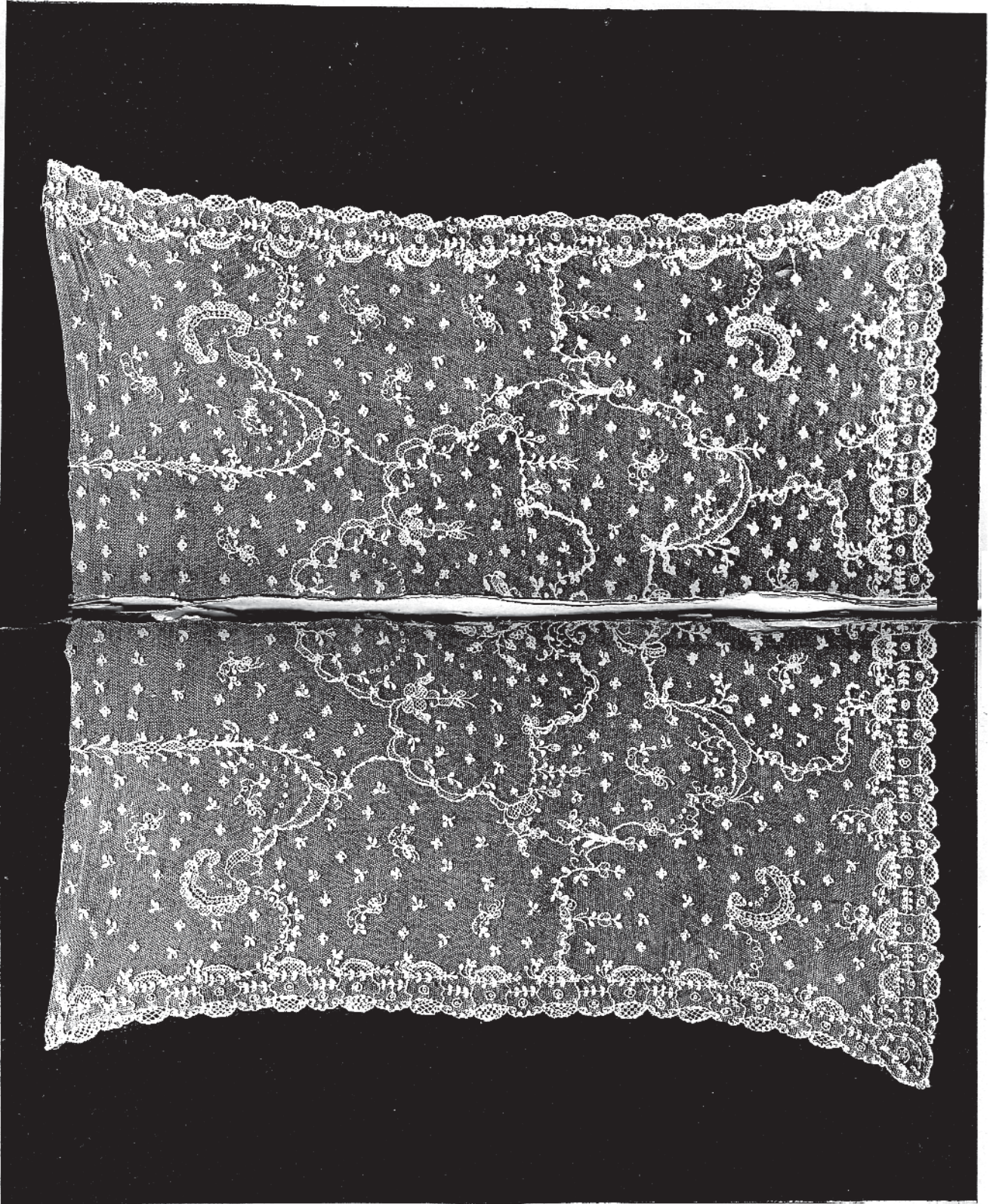


FIG. 195. — ROBE EN POINTE  
CORON, EXÉCUTÉ A L AIGUILLE.

Double-page spread rotated 90° to fit on page.

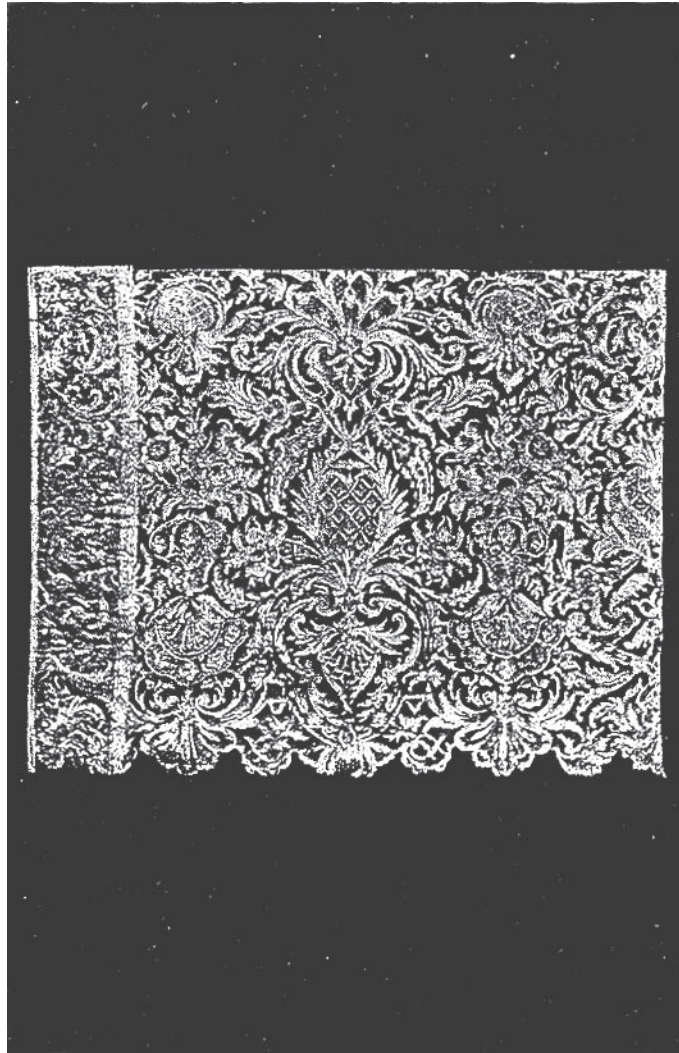


FIG. 194. — POINT DE SEDAN EXÉCUTÉ A L'AIGUILLE.  
(Sedan était à la fin du xvii<sup>e</sup> et au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle  
une succursale des manufactures d'Alençon.)

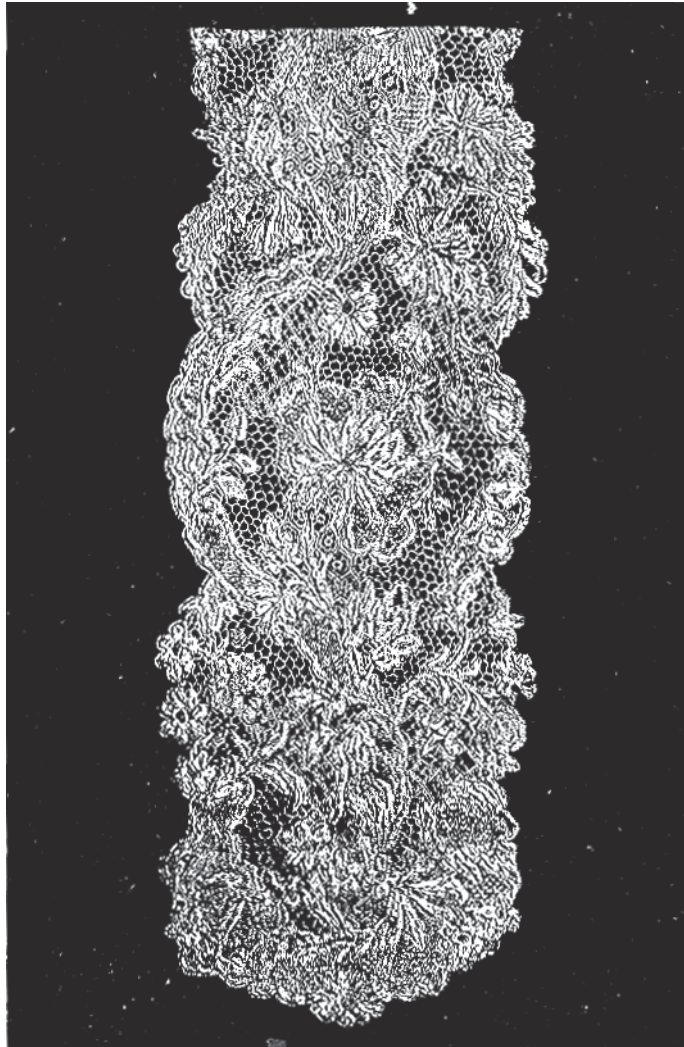


FIG. 195. — BARBE EN POINT D'ARGENTAN.  
Travail à l'aiguille.



FIG. 196. — BARBE EN POINT D'ALENÇON.  
Exécuté à l'aiguille. (South Kensington Museum.)

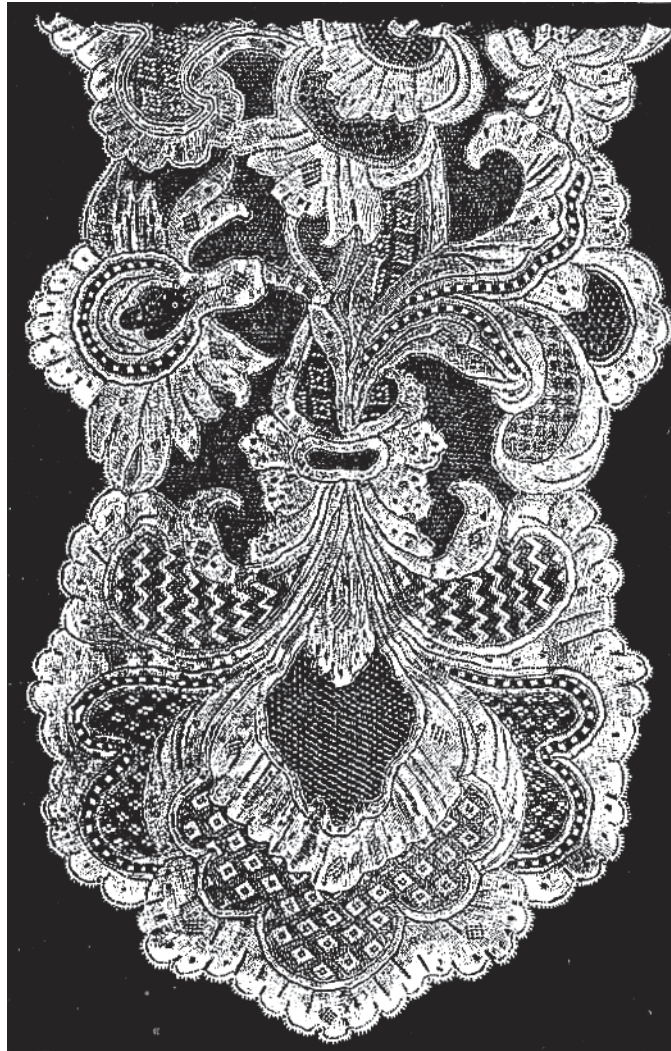


FIG. 197. — BARBE EN POINT D'ALENÇON.  
Exécuté à l'aiguille.